

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 25 octobre 2022 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 19 octobre 2022 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle La Palun à Buis-les-Baronnies.

**Secrétaire de séance :** Madame Fabienne BARBANSON

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 97

**Nombre de voix délibératives :** 67

**Etaient présents : 52 (dont 3 suppléants)**

Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY (suppléante) - Eric LYOBARD - Pascal CIRER METHEL - Jérôme BOMPARD - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Stéphane DECONINCK - Aurélien KISSLER (suppléant) - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Didier ROUSSELLE - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Patrick TITZ - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 33**

Marc HAMARD - Gines ACHAT - François GROSS - José FERNANDES - Juliette HAÏM - Sébastien ROUSTAN - Patrick LEDOUX - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Roland PEYRON - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONToux - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Louis AICARDI - Gilbert MORIN - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Gérard PEZ - Éric RICHARD - Jean-Michel LAGET

**Excusés ayant donné pouvoir : 15**

Christian THIRIOT a donné pouvoir à Daniel CHARRASSE - Rémy CLEMENT a donné pouvoir à Annie FEUILLAS - Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Eric LYOBARD - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Jean-Luc GREGOIRE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Odile PILOZ a donné pouvoir à Christian TEULADE - Thierry TATONI a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Jean GARCIA a donné pouvoir à Claude CHAMBON - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Patrick TITZ - Jacques NIVON a donné pouvoir à Claude BAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

**Développement touristique - Drôme Provençale**

Rapporteur : Sébastien BERNARD

**Tourisme**

**179-2022 Adhésion à l'Agence d'Attractivité de la Drôme**

Le département de la Drôme est riche d'une belle diversité. Attractif par son cadre de vie, il n'en reste pas moins un territoire qui a besoin de fidéliser et faire venir à lui des forces vives nécessaires à son développement.

Face à ces enjeux, notre territoire est fort d'atouts pour maintenir les jeunes en Drôme et permettre ainsi l'installation des talents dont il a besoin.

C'est le sens de la démarche d'attractivité « Drôme c'est nature ». Initiée en 2020, cette démarche prend cette année une dimension nouvelle.

**Considérant** que pour mettre en œuvre cette démarche, l'agence d'attractivité s'appuiera sur l'expertise de l'agence départementale du tourisme (ADT) qui est appelée à évoluer dans sa gouvernance et dans son organisation à l'automne ;

**Considérant** que le Département souhaite élargir la représentation des acteurs de l'attractivité via, d'une part, la création d'un collège des acteurs de l'attractivité économique et résidentielle et, d'autre part, par un élargissement de la représentation des acteurs du territoire dont les EPCI ;

**Considérant** que le Département propose à la Communauté de Communes d'adhérer à l'agence d'attractivité de la Drôme. Cette adhésion nécessite, d'une part, de valider la modification des statuts du Comité départemental du tourisme qui prendra le nom de « Drôme Attractivité » et, d'autre part, de désigner un représentant pour y siéger.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote  
décide**

**POUR : 67**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**DE VALIDER** les modifications des statuts du Comité départemental du tourisme actant sa transformation en agence d'attractivité de la Drôme ;

**DE VALIDER** l'adhésion de la CCBDP à l'agence d'attractivité de la Drôme ;

**DE DESIGNER** Sébastien BERNARD pour siéger au sein de cette instance ;

**D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Président

Thierry DAYRE



The image shows a blue circular official stamp of the 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENCE' with the number '26110' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

Transmission en préfecture le : 07/11/2022

Mise en ligne le : 08/11/2022

Ampliation : Comité départemental de la Drôme